

<p style="text-align: center;"><b>PROCEDURE DE DEMANDE D'EQUIVALENCE DE LA QUALIFICATION ANTEOR</b></p>
---

1/ Adresser par mail à Sylvie Bouilly : [sylviebouilly@gmail.com](mailto:sylviebouilly@gmail.com)

- votre numéro de licence
- Le nom de votre club
- Le numéro de CODEP
- votre photocopie de diplôme secourisme ou professionnel:
  - secourisme : PSE1, monitorat de secourisme...
  - professionnel : médecin, infirmier hyperbare ou anesthésiste.

2/ En cas de retard de réception de la carte Anteor, contacter Sylvie par mail ou au 06 43 88 97 89.